



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manque d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État (IBODE)

Question écrite n° 14344

Texte de la question

M. Jérôme Guedj attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur le manque d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État (IBODE), qui met en danger la capacité des hôpitaux à assurer des opérations chirurgicales dans des conditions optimales de sécurité et de qualité. La Drees estime qu'environ 21 000 infirmiers exercent au bloc opératoire, dont seulement 11 500 sont réellement qualifiés IBODE, alors que la proportion nécessaire devrait être d'au moins 60 % des personnels de bloc pour répondre aux besoins actuels, illustrant ainsi la pénurie structurelle et le manque de renouvellement de cette spécialité essentielle. Cette pénurie, qui s'accroît sur l'ensemble du territoire, trouve son origine dans l'absence persistante de reconnaissance statutaire et salariale spécifique, en décalage avec le niveau de technicité, de responsabilité et de contraintes juridiques propres à l'exercice en bloc opératoire. Elle est par ailleurs aggravée par les dispositifs transitoires qui ont généré une confusion des compétences, freiné l'accès à la formation IBODE et conduit certains employeurs à réduire, voire interrompre, le financement des formations spécialisées, compromettant ainsi le renouvellement des professionnels qualifiés et l'attractivité de la filière. Dans ce contexte, une proposition de loi visant à renforcer la spécialité IBODE est aujourd'hui portée, notamment en réaffirmant l'exclusivité de certains actes, en facilitant l'accès à la formation par des dispositifs adaptés en alternance et en posant la question d'une reconnaissance statutaire et salariale à la hauteur des responsabilités exercées. Il souhaite dès lors savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour répondre à la pénurie croissante d'IBODE, garantir la qualité et la sécurité des soins au bloc opératoire et assurer la pérennité de cette spécialité essentielle au fonctionnement du système hospitalier.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14344

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2026](#), page 3064